Syndicats Syndicats Syndicats

Communiqué du 15 décembre 2009



Deux agences parisiennes ErDF et GrDF en grève en soutien aux grévistes de la faim

Les salariés des agences parisiennes ErDF et GrDF de St Maur et Trudaine sont entrés en grève aujourd'hui en soutien à leurs collègues grévistes de la faim, et pour exprimer avec eux leur refus du licenciement pour faits de grève de Nordine, ainsi que de l'ensemble des sanctions touchant les militants ayant osé exprimer le malaise des salariés des IEG lors du mouvement du printemps dernier.

Le Gouvernement, actionnaire majoritaire à EDF et minoritaire à GDF-Suez, ne peut continuer ainsi à se plaindre de la faiblesse du mouvement syndical et continuer à laisser les dirigeants des entreprises opérer en toute impunité une véritable chasse aux sorcières contre les militants syndicaux.

Nous rappelons les faits sur lesquels s'appuie la Direction de GrDF pour justifier le licenciement de Nordine, et nous laissons chacun juge :

- 1) Avoir « triché » sur des heures d'intervention chez les clients, triche que nous contestons : la Direction s'appuie sur des témoignages contradictoires ou émanant de « clients » qui se révèlent être des cadres de l'entreprise, laissant percevoir un dossier monté de toutes pièces. Par ailleurs, une telle conduite, même avérée, n'a jamais conduit à un licenciement sec.
- 2) Avoir rédigé et placé dans les panneaux syndicaux un document qui stigmatise « ceux qui arrachent les tracts des panneaux syndicaux SUD Energie ». A noter que la Direction, qui impute sans preuve ce document à Nordine, se sent agressée par cette accusation, avouant implicitement sa responsabilité.
- 3) Avoir refusé d'appliquer une règle locale contraire au droit du travail, qui exige un retour des véhicules d'astreinte le matin après une nuit d'intervention, en contradiction avec le droit au « repos des onze heures ».

(Nous tenons l'ensemble du dossier avec le détail des griefs retenus à disposition de la presse).

D'autres licenciements ont été prononcés, ainsi que des centaines de sanctions, dont des mises à pieds, des rétrogradations, pour des motifs tout aussi fallacieux.

Une conférence de presse se tiendra au 16-20 rue Pétrelle, Paris 9^{ème}, mercredi 16 décembre à 11h, pour faire un point sur le cas de Nordine et la grève de la faim, sur l'ensemble des sanctions qui frappent les militants à EDF et GDF, et sur les conséquences d'une telle répression tant sur la représentativité syndicale que sur le service public.

Paris, le 15 décembre 2009

Fédération SUD Energie